

Vidange, détartrage,... : l'entretien de votre chauffe-eau en pratique | EDF

Vidange et détartrage font partie des interventions les plus courantes à réaliser sur votre chauffe-eau si vous souhaitez faire des économies d'énergie, garder votre appareil plus longtemps ou encore éviter les pannes. Mais à chaque chauffe-eau, ses règles d'or !



L'entretien de votre chauffe-eau : bénéfiques

L'entretien de votre ballon d'eau chaude est bénéfique à plusieurs titres :

Pour le chauffe-eau, c'est :

- Une plus grande durée de vie,
- une meilleure performance,
- des risques de panne réduits,

Pour vous, c'est :

- Des économies d'énergie (car un chauffe-eau peu entretenu surconsomme),

- une température maîtrisée et constante de l'eau chaude,
- un geste en faveur de l'environnement (réglages anti-pollution lors de l'entretien). μ

Vidange et détartrage du chauffe-eau : parmi les essentiels

Vidange et détartrage, ces deux interventions courantes effectuées sur un chauffe-eau (ballon d'eau chaude) font partie des entretiens essentiels car ils préservent votre matériel (sa résistance notamment)

- Problème de calcaire ? La vidange de votre chauffe-eau s'impose !

La vidange d'un chauffe-eau consiste à vider la cuve pour retirer les sédiments stockés et surtout le calcaire, et à la remplir ensuite.

En cas d'absence prolongée, la vidange du chauffe-eau est aussi recommandée pour éviter le risque de gel.

- Problème de tartre ? Le détartrage de votre chauffe-eau s'impose !

Le détartrage du chauffe-eau assure la bonne performance de votre système. Le corps de chauffe est le premier concerné par cet entretien qui permet de retirer le tartre qui s'est accumulé.

Au-delà, l'entretien d'un chauffe-eau permet d'utiliser votre appareil en toute sécurité.

L'entretien du chauffe-eau : à chaque système, ses règles d'or !

L'entretien d'un chauffe-eau électrique

L'entretien annuel du chauffe-eau électrique n'est pas obligatoire.

Mais une pièce essentielle risque de subir le calcaire et le tartre : la résistance du chauffe-eau, surtout s'il s'agit d'une résistance thermoplongeur. Un contrôle s'impose donc par précaution.

L'entretien du chauffe-eau gaz

L'entretien annuel d'un chauffe-eau gaz est obligatoire, que vous soyez locataire ou propriétaire. Contrat d'entretien et visites d'un professionnel s'imposent !

L'entretien du chauffe-eau solaire

Idéal au printemps, l'entretien du chauffe-eau solaire n'est pas obligatoire sauf si l'appoint est assuré par une résistance électrique intégrée au ballon de stockage.

Un bon entretien de votre chauffe-eau solaire, c'est, entre autres :

- Assurer la vidange et le détartrage du chauffe-eau,
- nettoyer les capteurs à l'eau (graisse accumulée et autres salissures),

- retirer la végétation poussant autour des capteurs,
- examiner le fonctionnement correct des pompes.

L'entretien du chauffe-eau thermodynamique

Là encore, l'entretien d'un chauffe-eau thermodynamique n'est pas obligatoire sauf si la production d'eau chaude se fait via une pompe à chaleur (PAC) dite « double service » (assurant aussi le chauffage).

C'est bon à savoir !

Le professionnel, qui se chargera de la vérification de votre chauffe-eau thermodynamique, doit avoir une formation de frigoriste. En effet, il doit être apte à manier les fluides du système.

Même si l'entretien de certains chauffe-eau n'est pas obligatoire, nous vous conseillons de faire réaliser des vérifications annuelles.

Crédit photo : © lightwavemedia - Fotolia.com

Article créé le 15/04/2014

Article mis à jour le 15/04/2020

A bientôt sur notre site,
L'équipe EDF Travaux